

CR de l'AG du premier octobre 2021, en salle des profs du bâtiment A

Ordre du jour :

- Conditions de travail des agent.e.s,
- Sous-effectif et non-respect du protocole sanitaire.
- Poursuite de la mobilisation

Nous étions **23 grévistes** aujourd'hui, et 38 personnes présentes à l'AG (agent.e.s, enseignant.e.s, parent.e.s d'élèves).

Depuis notre lettre à la région, envoyée le **lundi 27 septembre**, trois intérimaires ont été envoyé.e.s pour une semaine. **Cela ne répond pas à notre demande initiale** (envoi de sept contractuel.le.s) car les intérimaires doivent être formé.e.s (certain.e.s n'ont jamais exercé à ces postes) et le renouvellement de leur mission n'est pas assuré.

Le gymnase a été nettoyé (mais pas désinfecté) hier midi **pour la première fois depuis le début de l'année**. Les intérimaires font 35 heures par semaine (contre 40 pour les contractuel.le.s) et **ne sont donc pas présent.e.s au service du midi**. Le lycée n'est **pas du tout désinfecté** et le nettoyage n'est pas assuré partout. Les tableaux et les tables ne sont pas nettoyés dans les salles (même lorsque le ménage y est fait), par manque de temps.

Les représentants syndicaux du lycée professionnel demandent que les informations sur les AG soient transmises plus régulièrement afin de leur laisser le temps de mobiliser au LP.

La question d'un droit de retrait individuel (à la place de la grève) s'est posée. C'est plutôt la **grève** qui a été choisie aujourd'hui, même si plusieurs présent.e.s à l'AG pensaient que le droit de retrait était plus susceptible de mettre la direction face à ses responsabilités. Il a aussi été souligné que la grève permet de fédérer davantage qu'un droit de retrait individuel.

A été rappelé le fait que cette situation de sous-effectif des agent.e.s est **commune à plusieurs lycées du secteur**.

A l'unanimité des personnes présentes + une procuration (soit 39 voix), a été décidée l'action suivante : rassemblement devant l'hôtel de région en fin de semaine prochaine pendant **qu'une délégation (agent.e.s, parent.e.s, et enseignant.e.s) sera reçue**. Dans l'idéal, nous souhaiterions fédérer plusieurs établissements autour de cette action.

En attendant cette action, il a été décidé que :

- Les agent.e.s feraient leur travail **selon leur service tel qu'il est prévu** (pas plus que leur surface prévue, pas plus que ce que le temps imparti leur permet de faire).
- Nous communiquerions sur la situation auprès de la **presse**, photos à l'appui
- Nous organiserions un **affichage devant le lycée** (banderoles, photos...)
- Nous rédigerions une **pétition en ligne**, à faire signer aux parents, personnels, et élèves.
- Nous remplirions le **registre hygiène et sécurité** tous les jours en précisant que le protocole COVID n'est pas respecté. ATTENTION : il ne faut pas écrire que le nettoyage d'une salle en particulier n'a pas été effectué car cela risquerait de mettre un.e agent.e en porte à faux. Il faut dire que la salle n'a pas été désinfectée par manque de temps ou bien que certaines parties du lycée ne sont pas nettoyées (et pas une salle en particulier).

- Nous communiquerions auprès des **lycées alentours** afin d'essayer d'organiser une délégation commune à la région et de fixer une date (jeudi, vendredi ou samedi prochain). Cette action devra être annoncée cinq jours avant à la préfecture (soit lundi ou mardi).
- Nous irions rencontrer M. Grasser pour parler de ces décisions lors de la demi-heure de rencontre du personnel du lundi 4 octobre (13h-13h30).

La question d'un **droit de retrait individuel** à poser chaque jour la semaine prochaine, jusqu'à ce que la délégation soit reçue par la région, a été posée. La majorité des personnels présents n'étaient pas disposés à l'exercer.

Au-delà de la situation sanitaire, les agent.e.s présent.e.s depuis le début de l'année travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Nous souhaitons avant tout leur exprimer notre soutien et notre solidarité aujourd'hui.